

Règles pour l'extérieur

En plus des règles de classe ou du SDG, voici quelques règles que vous pourriez établir avec les enfants avant de sortir à l'extérieur.

Respect de la nature ou de l'environnement dans lequel on évolue :

- Marcher sur les trottoirs et dans les sentiers.
- Respecter les propriétés privées.
- Observer les animaux de loin.
- Ne rien cueillir sans en avoir la permission / Cueillir seulement ce dont on a besoin.
- Ne pas laisser de trace de notre passage, jeter les déchets à la poubelle.

Respect des autres :

- Rester discret afin de respecter la quiétude des lieux, et courtois avec les autres personnes ou autre groupe de personnes.
- Bien se comporter lors des déplacements en transport en commun.
- Respecter les différences.

Respect de soi :

- S'habiller adéquatement.
- Bien s'hydrater.
- Se faire confiance.
- Établir et communiquer ses limites.

Respect des règles de sécurité routière pour le responsable du groupe :

- S'assurer que les enfants sont tous rassemblés avant de traverser.
- Traverser au début d'un feu vert.
- Assurer le rôle de brigadier aux feux de circulation et aux panneaux d'arrêts pour faire traverser tout le groupe (attribuer la responsabilité de brigadier à un enfant, chez les plus vieux).
- Attribuer les responsabilités de chef de rang et de fermeture de marche à des enfants.

ET SURTOUT :

- ÊTRE VISIBLE EN TOUT TEMPS.
- SE RENDRE AU POINT DE RASSEMBLEMENT AU SIGNAL.